

Risque inondation de "la Kissel"

Commune d'ENTRANGE

Carte annexée au Porter à connaissance du 3 avril 2023

(Cette carte se substitue à celle du "Porter à connaissance" du 23 mai 2019)

Niveau Aléa

-  Faible $H < 0,5$
-  Moyen $0,5 < H < 1$ m
-  Limite de secteur de hauteur d'eau
-  xxx.xx Cotes de référence

Remarques importantes :

Les cotes figurant sur la carte sont les cotes de crue de référence de la Kissel issue de la modélisation hydraulique.

Conformément au PGRI du bassin Rhin-Meuse approuvé le 21 mars 2022,
le premier niveau de plancher habitable doit être implanté au-dessus de la cote de référence augmentée d'une marge de 30 cm.

